

PIÈCES À FOURNIR

POUR LA RESTITUTION DU CAPITAL SOCIAL DEPOSÉ À LA CAISSE DES DÉPÔTS POUR LA CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

En cas d'immatriculation au RCS

- Demande de restitution signée par le gérant (voir modèle 1)
- Extrait K-bis en original de moins de 3 mois ou à défaut certificat délivré par le greffe du Tribunal de commerce portant impérativement la mention « société immatriculée » ; Les extraits K-bis édités sur Internet ne sont pas acceptés
- La pièce d'identité (CNI ou passeport) en cours de validité du représentant de la société
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) du compte ouvert au nom de la société (avec la mention de l'adresse) dans un établissement bancaire domicilié en France

En cas de non d'immatriculation au RCS

- Extrait Kbis de son immatriculation ou de radiation ou négatif
- Demande de restitution signée par le mandataire (voir modèle 2)
- Pouvoir en assignation signé par l'ensemble des souscripteurs au profit du mandataire autoriser à récupérer les fonds à la Caisse des Dépôts
- La pièce d'identité (CNI ou passeport) du mandataire désigné
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du mandataire désigné

MODÈLES DE DEMANDES DE RESTITUTION

1. modèle de demande de restitution du gérant en cas d'immatriculation au RCS

Je soussigné, (Prénom) : (Nom) : agissant **en qualité de gérant** demande la restitution du capital social déposé à la Caisse des Dépôts dans le cadre de la constitution de la société (dénomination sociale) :

.....

.....

Fait à, le

Signature :

2. modèle de demande de restitution d'un mandataire représentant collectivement les apporteurs en cas de non immatriculation de la société

Je soussigné, (Prénom) : (Nom) : agissant **en qualité de mandataire des associés apporteurs** demande la restitution du capital social déposé à la Caisse des Dépôts dans le cadre de la constitution de la société (dénomination sociale) :

.....

.....

Fait à, le

Signature :